République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- ***Commissions Centrales***
  Central Tenders Boards
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence ***http://armp.cm,***
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	07	EDUCATION	10	SOCIAL	03
NON DEFINIS	03	INFRASTRUCTURE	04	ECONOMIE	04
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	12	ADMINISTRATION	05	RURAL	01

N° 1904
7 Octobre 2019
7 October 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N° 1129 /CAPEF/SG/RMO/BMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1129 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : DEMANDE DE COTATION N° 1069/DC/CAPEF/CIPM/2019 DU 13 SEPT 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	N°043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 30/09/2019 POUR LA COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE NEO-NATALE ET INFANTO-JUVENILE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRIONFINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE C2D – 3, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-10-2019
3	**Reference**	009/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 26/09/2019 Lire
	Titre/objet	NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER N°009/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 26/09/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE NGOMBE RIVER IN THE SOMAKEK VILLAGE(INTER R0316)-MABOUNDOU AT PK 0+100 IN THE BOROUGH 0F DIBAMBA, SANAGA-MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	30-10-2019
4	**Reference**	003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE PK 4 + 00, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-10-2019
5	**Reference**	004/AONO/C-BONALEA/CIF'M/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BONALEA/CIF'M/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA — CENTRE DE SANTE INTEGRE SOUZA GARE (PK4+200), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-10-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	005/AONO/C-BONALE.A/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-BONALE.A/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG, PK2 + 500, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-10-2019
7	**Reference**	006/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE MBONGUE A KOMPINA (PK7+500), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-10-2019
8	**Reference**	061/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 30/09/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°061/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 30/09/2019 POUR LA RENOVATION DE LA GRUE DEMAG V73 A DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-11-2019
9	**Reference**	0028/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 03 OCT 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0000028/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 03 OCT 2019RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX CENTRES REGIONAUX DES IMPOTS ET A L'INSPECTION DES SERVICES DES IMPOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-10-2019
10	**Reference**	002/C/H50/CDPMP/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°002/C/H50/CDPMP/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATIONDÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-BANYO,DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS(IVLLNDDEVEL), EXERCICE : 2019.IMPUTATION : 53 27 35106 451 003 2240 381
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-10-2019
11	**Reference**	008/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°008/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 04 OCTOBRE 2019 RÉLATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCISE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-10-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	268/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	269/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (PROLONGEMENT VOIE V3 RPR 350 ML) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	267/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 2 KM DE ROUTE BITUMÉE (RÉPARATION DES NIDS DE POULE SUR LES VOIES 1 ET 2) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	006/DM/C/GAL/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/C/GAL/SGDU 17 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- GAL/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	012/D/C BAM/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/C BAM/SG PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/C-BAM/SG/CDPM-AG/DU29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIOUES PAOUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	N°656/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N°656/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 01 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	N°680/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N°680/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	002/DM/CAB III/SG/STD/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DC N°001(BIS)/DC/CIPM/CABAFIII/2019 DU 21/08/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	014/A/C/EBONE/SG/2019 DU 27/09/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°014/A/C/EBONE/SG/2019 DU 27/09/2019 A L'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CD/CIPM/2019 DU 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A MINYOUNGOU DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D EBONE, MAITTE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉE PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CD/CIPM/2019 DU SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE À NYAMSSA(EN PROCÉDURE D'URGENCE) QUE IEOOSSIER D'APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N° 1130 /CAPEF/SG/RMO/BMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1130 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 1070 /AONO/CAPEF/ CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019EN VUE DE LA FOURNITURE QUATRE (04) VEHICULES A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 09/AONO/C-MELONG/CIPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, QUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	N° 1131 /CAPEF/SG/RMO/BMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1131 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 1071 /AONO/CAPEF/ CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SAADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 07 OCTOBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	12/AONO/F.32/CDPMPN/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/F.32/CDPMPN/2019 DU 02/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-10-2019
27	**Reference**	N°001/DAF/ADM/FR/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS INTERNATIONAL N°001/DAF/ADM/FR/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'AUDIT INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DU SYSTEME D'ENTRETIEN ROUTIER AU CAMEROUN ET DE L'AUDIT TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES 15 DERNIERES ANNEES (2004-2018).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-10-2019
28	**Reference**	N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2019 Lire
	Titre/objet	D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019 RELATIF À LA SÉLECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNESSUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 04 99 0000 2842 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-10-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	Reference	N°A/171/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A/171/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 03 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES ORDINATEURS COMPLETS DE BUREAU, DES SCANNERS, DES IMPRIMANTES, DES ONDULEURS, DES PARASURTENSEURS ET SERVEURS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PASZEP.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
30	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2322 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
31	Reference	N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
32	Reference	001/C/CAB III/SG/STD/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES DAO N°007/AONO/CIPM/CABAF III/2079 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
33	Reference	N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
34	Reference	N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIFCOMMUNIQUE N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	N°0000126/DIPL/D12/SDBMM/SM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS N°0000126/DIPL/D12/SDBMM/SM/19
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	003/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2320 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	001/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	004/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
42	**Reference**	N°016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°004/DC/MINEPAT/PNDP/CSPM/2019 DU 05 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE AUX PETITS TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE (04) BUREAUX, DEUX (02) SALLES D'EAU, UNE (01) SALLE DE CONFERENCE ET UNE (01) KITCHENETTE MIS A LA DISPOSITION DU PROJET DE REFORMES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PRSTIC) PAR LE MINPOSTEL POUR ABRITER L'UNITE DE GESTION DUDIT PROJETNUMÉRO DU PROJET : BM_PPA N°V2250-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	012/CA/SG/C13AM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°012/CA/SG/C13AM/2019 DE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/C-BAM/SG/CDPM-AG/DU29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DEBAMENDJOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	07/C/C.GAL/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- GAL/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	002/C/CAB III/SG/STD/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DC N°001(BIS)/DC/CIPM/CABAFIII/2079 DU 21/08/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
48	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2322 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
50	Reference	N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
51	Reference	N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIFCOMMUNIQUE N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
52	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2320 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
53	Reference	N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
54	**Reference**	001/DM/CAB III/SG/STD/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DAO N°007/AONO/CIPM/CABAFIII/2019 POUR LA CONSTRUCTION DVN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	12/D/AC/C.FKE/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 12/D/AC/C.FKE/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°O8/AONO/C-F/SG/ACIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOKOUE, ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	N°13590/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N°13590/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 03 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES ORDINATEURS COMPLETS DE BUREAU, DES SCANNERS, DES IMPRIMANTES, DES ONDULEURS, DES PARASURTENSEURS ET SERVEURS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PASZEP. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	N° 0957-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0957-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	N° 30 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 30 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N°016/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	N° 29 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 29 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N°015/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET ÉQUIPEMENTS DES BUREAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
60	**Reference**	N° 0955-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0955-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	N° 2019/006/AMI/DG/DAP/CAMTEL Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2019/006/AMI/DG/DAP/CAMTEL DU 03 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT/CONSULTANT DEVANT ASSISTER CAMTEL DANS LA CONDUITE DE CERTAINES ACTIVITES LIEES AU CHAN 2020 ET A LA CAN 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-10-2019
62	**Reference**	N°00288/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00288/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/2019 POUR L'AUDIT DES CHARGES DE COMBUSTIBLE DANS LES CENTRALES THERMIQUES EXPLOITEES PAR ENEO ET DPDC
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	N° 114 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 114 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	N°B290/ARSEL/DG/RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°B290/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/2019 POUR L'AUDIT DES CHARGES DE COMBUSTIBLES DANS LES CENTRALES THERMIQUES EXPLOITEES PAR ENEO ET DPDC(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	N°B240/ARSEL/DG/RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°B240/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES COÛTSDE CONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DU BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE.(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
66	**Reference**	N°B103/ARSEL/DG/RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°B103/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/ 2019 POUR L'AUDIT CONTRADICTOIRE DES IMMOBILISATIONS NON JUSTIFIEES PAR ENEO EN 2013(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	N°B116/ARSEL/DG/RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°B116/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES MODELES FINANCIERS ACTUALISES DES ANNEES 2010 À 2018 DE LA SOCIETE KPDC(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
68	**Reference**	N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2019 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	ADDITIF N°0015/A/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0015/A/J09/SAEF DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, POUR LE SUIVI DES CHANTIERS ECOLES DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	N°002/C-MENGANG/SG/CIPM-CMG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/C-MENGANG/SG/CIPM-CMG/2019PORTANT DÉCLARATION INFRUCTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AON/-C-MENGANG/ CIPM-MG 2019 DU 31 MAI 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	N° 017 /C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 017 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATIONN° 001/AC/P-AKGA/CDPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALDU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
72	**Reference**	N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2019 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	N°00289/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00289/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES COUTS DE CONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	N°00287/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO/Adj1/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°00287/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/ 2019 POUR L'AUDIT CONTRADICTOIRE DES IMMOBILISATIONS NON JUSTIFIEES PAR ENEO EN 2013
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
75	**Reference**	N°00290/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/ RepMdO/Adj1 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00290/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES MODELES FINANCIERS ACTUALISES DES ANNEES 2010 À 2018 DE LA SOCIETE KPDC
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

ADDITIF N° 1129 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : DEMANDE DE COTATION N° 1069/DC/CAPEF/CIPM/2019 DU 13 SEPT 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... les offres rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du dossier de l'Avis de consultation, chiffrée hors taxe sur valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnée du modèle de soumission signé devront être déposées contre récépissé au Siège de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun à Yaoundé, **Service des Marchés Publics** au plus tard le **07 octobre 2019 à 13 heures**, heure locale, portant la mention : **DEMANDE DE COTATION N° 1069/DC/CAPEF/CIPM/2019 du 13 Sept 2019** Relative à **L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE** à la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun **<< *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* >>**
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 13 h, heure locale**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps le **07 octobre 2019** à **14 heures** dans la salle des réunions de la Chambre d'Agriculture, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de ladite institution. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 14h, heure locale**

3 Autres

Au lieu de ...

Article 11 : Attribution de la lettre-commande
La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au Fournisseur dont elle aura déterm
conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.
Un dossier administratif incomplet entraîne la disqualification du soumissionnaire.
Lire dernière phrase :
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai
heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour pour produire ou remplacer la pièce en question ;

17- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Les Présidents, les Membres de Commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles les plus
professionnelle. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.
Tout acte de corruption constaté par des acteurs ci-dessus cités lors de l'exécution de ce marché sera dénoncé au num
suivant : (237) 694 686 043

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS

N°	DESIGNATION	Description détaillée de l'article	Quantité	LIVRAISC	
				Délai	

3 Autres

Lire plutot

17- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Les Présidents, les Membres de Commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles les plus professionnelle. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.
Tout acte de corruption constaté par des acteurs ci-dessus cités lors de l'exécution de ce marché sera dénoncé **au numé suivant (gratuit)** : **1517**

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS RENSEIGNEES (remplie par le Maître d'Ouvrage)

N°	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	LIVRA Délai
1	Micro-ordinateur de bureau	Core i5, 2400 à 3,9 GHZ, 4GO RAM/500GO, graveur DVD, 19 ''TFT, vidéo, son, réseau 6 ports USB	05	30 jours
2	Imprimante multifonctions à jet d'encre	Deskjet Wifi (imprimante, scanner, copie couleur et noir sur blanc)	05	30 jours
3	Onduleur APC	1 000 VA	05	30 jours
4	Photocopieur multifonctions	Scan, impression, photocopie	02	30 jours
5	Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professional	05	30 jours
6	Disque dur externe	1 Téra (1000 Go)	05	30 jours
7	Régulateur de tension	Mono 5 KVA	05	30 jours
8	Routeur	TP LINK	01	30 jours
9	Switch	D-Link Ports 10	01	30 jours
10	Antivirus	Norton security	05	30 jours

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TANYI Jacob Tachot

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 30/09/2019 POUR LA COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE NEO-NATALE ET INFANTO-JUVENILE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRIONFINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE C2D – 3, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , 'APPUI BUDGÉTAIRE C2D-3DE L'EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 40 528 03 350038 6183

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvénile (PLMI), le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la communication en faveur de la lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile dans les régions du septentrion.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent notamment: la production des spots et messages clés sur la santé mère-enfant à diffuser par les médias, la contractualisation des médias en vue de la communication et la diffusion des messages et le renforcement des capacités des hommes et femmes de médias en sante mère-enfant dans les régions du septentrion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

N° de lot	Montant TTC en chiffre F CFA	Montant en lettres
1	50 000 000	Cinquante millions
2	16 000 000	Seize millions
3	20 000 000	Vingt millions

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots ci-après définis:

N° de lot	Désignation
1	Contractualisation des medias en vue de la communication et la diffusion des messages dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA
2	Production des spots et messages clés sur la santé mère - enfant à diffuser par les medias dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA
3	Renforcement des capacités des hommes et femmes de medias en sante mère-enfant dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux consultants nationaux/bureau d'études/ cabinets conseils de droit camerounais disposant d'une capacité technique, opérationnelle et financière dans le domaine de la communication pour le développement.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par l'Appui Budgétaire C2D-3de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire:

N° de lot	Désignation	Imputations
1	Contractualisation des medias en vue de la communication et la diffusion des messages dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA	53 40 528 03 350038 6183
2	Production des spots et messages clés sur la santé mère-enfant à diffuser par les medias dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA	53 40 528 03 350038 6185
3	Renforcement des capacités des hommes et femmes de medias en sante mère-enfant dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA	53 40 528 03 350038 6187

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP), situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP), situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement de la somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) FCFA, payable au Trésor Publicreprésentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP), situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise, au plus tard le 31/10/2019 à 13 heures précises, et devra porter la mention:

''AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 30/09/2019
POUR LA COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE NEO-NATALE ET INFANTO-JUVENILE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 60 jours pour chaque lot dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Le montant des cautions de soumission pour chaque lot sont les suivants:

N° de lot	Montant en chiffre F CFA	Montant en lettre
1	1 000 000	un million
2	320 000	Trois cent vingt mille
3	400 000	Quatre cent mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.
a - L'ouverture des offres Administratives et Techniques. Elle sera effectuée le 31/10/ 2019 à partir à 14 heures heure locale précises, par Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'autorité Contractante dans la salle de réunion de ladite commission, sise au premier étage de l'immeuble Ex – PSFN, à côté de l'immeuble de la sante situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.
Seul un représentant par soumissionnaire dûment mandatés peut assister à chaque séance d'ouverture des offres.
b - A l'issue de l'analyse des offres Administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante - dix points sur cent points (70pts/100pts).

14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit:
*. Critères éliminatoire :
Pour chaque lot, les critères éliminatoires sont les suivants:
a. Absence de la caution de soumission;
b. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
c. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures;
d. Note technique inférieur à 70 points sur 100;
e. Présence d'une information financière dans les offres administratives et techniques;
f. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années.

*. Critères essentiels :
Les critères essentiels sont les suivants:

Lot 1 : Contractualisation des medias en vue de la communication et la diffusion des messages dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA.		
N°	Désignation	Notation
A	Références	10 points
B	Compréhension des TDR, plan de travail et méthodologie	20 points
C	Compétences et capacités du personnel clé	50 points
D	Moyens logistiques et techniques	15 points
E	Présentation	05 points
	Total	100 points

Lot 2 : Production des spots et messages clés sur la santé mère-enfant à diffuser par les medias dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA		
N°	Désignation	Notation
A	Références	10 points
B	Compréhension des TDR, plan de travail et méthodologie	20 points
C	Compétences et capacités du personnel clé	50 points
D	Moyens logistiques et techniques	15 points
E	Présentation	05 points
	Total	100 points

Lot 3 : Renforcement des capacités des hommes et femmes de medias en sante mère-enfant dans les régions de l'EXTREME-NORD, du NORD et de l'ADAMAOUA		
N°	Désignation	Notation
A	Références	10 points
B	Compréhension des TDR, plan de travail et méthodologie	20 points
C	Compétences et capacités du personnel clé	50 points
D	Moyens logistiques et techniques	15 points
E	Présentation	05 points
	Total	100 points

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 70 points sur 100.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux disant, basée sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont: T= 0, 7 et F=0, 3
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : Sf =100 x Fm/F, Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.
La Sous-commission calculera le Note Totale (Nt) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit:
Nt = (0, 7 x St) + (0, 3 x Sf).
Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des trois lots et ne pourra être attributaire d'au plus deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP), situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvénile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, Tél.: 674 00 06 99 – Mail: guymbessi@yahoo.fr.

YAOUNDE le 30 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE DIBAMBA

NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER N°009/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 26/09/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE NGOMBE RIVER IN THE SOMAKEK VILLAGE(INTER R0316)-MABOUNDOU AT PK 0+100 IN THE BOROUGH 0F DIBAMBA, SANAGA-MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION.

FINANCING
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the benefit of the financing of the 31st session of FEICOM's Financial Assistance Committee, held by the Mayor of the Dibamba Council, contracting Authority, launches an Open National Invitation to Tender for the construction works of a bridge on the river NGOMBE, SOMAKEK Village (Inter R0316)-MABOUNDOU to the PK 0+100 in the DIBAMBA Subdivision, Sanaga-Maritime Division, Littoral Region

2. Nature of services

The work includes the following operations, the list of which is not exhaustive:

- Construction site installation;
- Brought and folded equipment;
- Brushing;
- Bamboo china cut:
- Lateritic gravel embankment from borrowing;
- Barbacanes;
- Rock fil!;
- Damage on ordinary land or river:
- Made on masonry rubble;
- Films in filter materials behind abutments;
- Rounds contiguous to the works;
- Demolition of the existing forest bridge;
- Reinforced concrete;
- Replacement of the beams IPE 450 yic spacers:
- Replacement of IPE 550 beams;
- Hargouilles;
- Geotechnical and execution studies;
- Garden-mixed body,
- Types of signaling type A ;
- Reinforced concrete beacon;
- Maintenance of traffic (load s 02 tons).

3. Estimated cost

The estimated cost of the opération at the end of the preliminary studies is **60.000.000 FCFA (Sixty million) CFA Francs.**

4. allotment

The works subject of this invitation to tender are in a single lot.

5. Participation and origin

Participation in this inviattion to tender is open to companies under Cameroonian law not excluded from the public oder.

6. Financing

The work that is the subject of this invitation to tender is funded by the financing of the 31st session of the FEICOM Financial Competition Committee, held on 25/07/2019, BIP Exercise 2019. On the imputation fine Budget N°

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted upon publication of this notice, during working hours at the Secretariat General of the DIBAMBA Council, as soon as this Notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender documents can be consulted as soon as this notice is published , during working hours at the Secretariat General of the DIBAMBA Council, upon publication of this notice, against presentation of a receipt of payment of **85,000 (Eighty Pive thousand) CFA Francs** payable to the Municipal Recipe of DIBAMBA

9. Submission of bids

Each offer written in English or French in seven (07) copies, one of which is original and six marked as such, must reach the General Secretariat of the Dibamba Council no later than **30th/10/2019 at 12 o'clock**, local time, and must be marked with:

« NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER N°009/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 26/09/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE NGOMBE RIVER IN THE SOMAKEK VILLAGE(Inter R0316)-MABOUNDOU AT PK 0+100 IN THE BOROUGH OF DIBAMBA, SANAGA-MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION ».
To open only in the sitting of milling

10. Delivery deadline

The maximum execution peried provided by the Client for the execution of the Works that are the subject of this Invitation to tender is six (06) months.

11. Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond issued by a bank or financial institution of the first oder approved by the Ministry of Finance and therefore the list is included in Exhibit DAO 11 an amount of (equal to 2% of the estimated cost ail taxes included, ie 1 200 000 FCFA) valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers.

12. Admissibility of bids

On pain of rejection, the required administrative documents must be produced in moose or certified copies Complaint by the service by the issuing service in accordante with the stipulations of the Supplementary Regulations of the Invitation te Tender. They must be less than three (03) months preceding the original date of submission of the Offers.

13. Opening of bids

The opening of administrative document, the technical and financial offers will take place on **30th/10/2019 at 13 hours** and will be done in one (01) time, by the Internai Commission of Passing of the Marches of the COMMITTEE OF DIBAMBA, in ils room of meeting.
Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly mandated.

14. Evluation critera

ELIMINATING CRITERIA
The eliminatory criteria set by the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the
essential criteria. Failure to comply with these criteria will result in the rejection of the bidder's offer. These inclucie:

- Suspension of the public order;
- Absence of one of the three volumes;
- Absence of a piece of the administrative file at the opening of the folds;
- False statements or falsified documents;
- Absence of a unit price quantifies;
- Non-compliance of the submission template;
- Non-performance of a contract in previous years;
- Absence of the declaration of non-abandonment of the markets and not belonging of the defaulting companies;

ESSENTIAL CRITERIA
The essential criteria are those essential or key to judge the technical-financial capacity of the candidates carried out the
works, object of the Tender.
The evaluation of the technical offers will focus on the essentiel criteria summarized below and detailed in the tender documents (RPAO in particular):

- Financial situation;
- Experience;
- Personal;
- Materials;
- Methodology;

15. Award

The Contracting Authority will award the contract to the tenderer submitting a compliant, technically eligible tender offering the lowest evaluated financial bid.

16. Validity of bids

Tenderers shall remain committed to their tenders for a period of ninety (90) days from the date of submission of the tender.

17. Complementary information

Additional information may be obtained during business hours from the DIBAMBA Council upon publication of this notice.
FIGHT AGAINST CORRUPTION
For any attempt of corruption or facts of bad practice, kindly call the MINMAP or send an SMS to the following number: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DIBAMBA le 26 Septembre 2019

Le MAYOR

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE PK 4 + 00, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la ligne Fonds Routier, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de route Bengse-Carrefour Myanyambe, dans la Commune de Bonaléa, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Les installations ;
- Le nettoyage et les terrassements ;
- L'assainissement-drainage ;
- Les ouvrages d'art ;
- La signalisation et les équipements de sécurité ;
- Les divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **49 912 684 (Quarante-neuf millions neuf cent douze mille six cent quatre-vingt-quatre) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la ligne Fonds Routier, exercice 2019 à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **24 octobre 2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 03/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFLVITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE, PK 4 + 00 DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 998 254 (neuf cent quatre-vingt? dix-huit mille deux cent cinquante-quatre) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 octobre 2019 à 13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa (Recettes Municipale de Souza).
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).
Critères éliminatoires :
Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de six (6) critères essentiels sur les sept (7) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- - L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :
- La Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- La Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non
- La capacité financière oui/non

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 100% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement. techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement. techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 85t).
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 2 Octobre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BONALEA/CIF'M/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA — CENTRE DE SANTE INTEGRE SOUZA GARE (PK4+200), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la ligne Fonds Routier, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de route CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA — CENTRE DE SANTE INTEGRE SOUZA GARE, dans la Commune de Bonalea, Département du MOUNGO, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Les installations ;
- Le nettoyage et terrassements ;
- L'assainissement - Drainage ;
- Les Ouvrages d'art ;
- La signalisation et équipements de sécurité;
- Les Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **41 615 865 (Quarante un million six cent quinze mille huit cent soixante cinq) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la ligne Fonds Routier, exercice 2019 à la Commune de Bonaléa

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** (Trente mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **24 octobre 2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA — CENTRE DE SANTE INTEGRE SOUZA GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **832 320 (Huit cent trente deux mille trois cent vingt) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 octobre 2019** à **13 heures,** heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa **(Recette Municipale de Souza).**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter **par** une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).
Critères éliminatoires :
Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de six (6) critères essentiels sur les sept (7) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :
- La Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- La Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non
- La capacité financière oui/non

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 100% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaire à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 2 Octobre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-BONALE.A/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG, PK2 + 500, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la ligne Fonds Routier, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière MBOMBO'0 A BESSOUNGKANG, PK2 + 500, dans la Commune de Bonalea, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Les installations ;
- Le nettoyage et terrassements ;
- L'assainissement -
- Drainage ;
- Ouvrages d'art ;
- La signalisation et équipements de sécurité;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **69 789 512 (soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent douze) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la ligne Fonds Routier de l'exercice 2019 à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **24 octobre 2019 à 12 heures, heure locale,** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO A BESSOUNGKANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 395 790 (un million trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-dix) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'OtTres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 octobre 2019** à **13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa **(Recette Municipale de Souza).**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).
Critères éliminatoires :
Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de six (6) critères essentiels sur les sept (7) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :
- La Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- La Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non
- La capacité financière oui/non

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 100% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaire à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 2 Octobre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE MBONGUE A KOMPINA (PK7+500), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la ligne Fonds Routier, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du pont définitif de MBONGUE A KOMPINA (PK7+500), dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Les installations ;
- Le nettoyage et terrassements ;
- L'assainissement - Drainage ;
- Ouvrages d'art;
- La signalisation et équipements de sécurité;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **60 552 288 (soixante millions cinq cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-huit) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la ligne Fonds Routier de l'exercice 2019 à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables **au** Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **24 octobre 2019** à **12 heures,** heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 octobre 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DEFIN1TIF DE MBONGUE A KOMP1NA (PK7 + 500),
DANS LA COMMUNE DE BONALEA. DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maistre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 211 046** (un million deux cent onze mille quarante-six) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis **d'Appel** d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 octobre 2019 à 13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa **(Recette Municipale de Souza).**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).
Critères éliminatoires :
Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de six (6) critères essentiels sur les sept (7) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :
- La Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- La Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non
- La capacité financière oui/non

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 100% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaire à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 2 Octobre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°061/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 30/09/2019 POUR LA RENOVATION DE LA GRUE DEMAG V73 A DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
1101046

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la rénovation de la GRUE DEMAG V73 A du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent marché, portent sur les travaux de rénovation de la grue DEMAG V73 A. Les détails des actions à entreprendre sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), pièce 4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **90 000 000 F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la réparation et l'entretien des engins des travaux de génie civil.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du PAD, Exercice 2019 (ligne 1101046).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat située dans l'enceinte de la Direction Technique du PAD B.P 4020 Tél (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22 Fax (237) 233 42 67 97 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA** dans le compte **n° 33598860001-94** intitulé **" Compte Spécial CAS-ARMP''** ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **05/11/2019 à 10 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 30/09/2019 LA RENOVATION DE LA GRUE DEMAG V73 A DU PORT AUTONOME DE DOUALA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai précis prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des travaux est de trois (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agrée par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant d'**un million huit cent mille (1.800.000) FCFA.** Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera automatiquement le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **05/11/2019** à **11 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique ou financier;
- Fausses déclarations ou présence d'une pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence d'un Superviseur ou Cadre spécialisé dans la maintenance d'engins de manutention à commande hydraulique avec au moins 10 ans d'expérience ;
- Non-respect des spécifications Techniques du matériel exigé ;
- Absence ou omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ou non-respect du modèle du DQE ou BPU;
- Absence du rapport de visite commenté de l'état de l'engin et des prises de vue;
- Non détention en propriété d'un atelier de réparation (le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de visiter l'atelier) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation générale de l'offre	

02 points

Références de l'Entreprise	24 points
Qualification du personnel	31 points
Equipements et matériels	35 points
Capacité financière	03 points
Méthodologie	05 points
TOTAL	**100**

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, Direction du Dragage et de la Logistique Maritime

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 30 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0000028/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 03 OCT 2019RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX CENTRES REGIONAUX DES IMPOTS ET A L'INSPECTION DES SERVICES DES IMPOTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS D'ÉQUIPEMENT DE LA DGI
IMPUTATION
45 00 11

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition du matériel informatique destiné aux Centres Régionaux des Impôts et a l'Inspection des Services des Impôts.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présente appel d'offre comprend la fourniture de:
- 324 ordinateurs desktop G4 MT i5/4GB/20,7'' go win 10 pro français, PCI Express 3.0 16x, ports USB 3. 0 en façade, un port display port, Trus circles, Bio protection, écran large de 54,61 cm (21,5 po), 1 920 x 1 080 à 60 Hz, 250 cd/m² + 324 licence monoposte Windows 10 pro 64 bits, 6 prises IEC 9 français;
- 325 Imprimantes laser (noir et blanc) pour ordinateur Système d'exploitation compatible avec window 7 et plus, format A4 vitesse 25 ppm encre 05A ou 80A jusqu'à 600 x 600 ppp,;
- 324 Onduleurs pour ordinateur 650 VA/2700W USB 06 KVA, 6 prises IEC 9 ;
- 71 Imprimante matricielle à impact, 24 aiguilles 106 colonnes, 6 perforateurs plus un original ;
- 63 Photocopieurs Laser monochrome, Image runneur 2520 ;
- 1 Modem-D-LINK 16 PORTS FAST Ethernet + crédit internet de 25 000 FCFA/ mois pendant 6 mois.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **F CFA** quatre cent quarante-deux millions deux cent quarante mille **(442 240 000) Toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans la vente du matériel informatique.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'offres est financée par le fonds d'équipement de la DGI, imputation 45 00 11.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 310 B.P : 285 Yaoundé
Tél : 2 22 23 47 17 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 100 000(cent mille) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

7. Acquisition du Dossier

contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 100 000(cent mille) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 310 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17, au plus tard l**e 30 OCT 2019 à 13 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

AVIS D'Appel D'offres National Ouvert En Procédure D'urgence N°000028/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 03 OCT 2019.
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX CENTRES REGIONAUX DES IMPOTS ET A L'INSPECTION DES SERVICES DES IMPOTS.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de trente (30) jours. Celle-ci aura lieu à l'Inspection des Services des Impôts et aux Centres Régionaux des Impôts concernés.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) F CFA ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établi par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.
Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 30 OCT 2019 à 14heures précises dans la salle 300 de la DGI, sise à Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires.
- Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de l'appel d'offre et au code des marchés en la matière;
- Non-conformité d'une fourniture proposée aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres (description détaillées des spécifications techniques des fournitures proposées par les soumissionnaires, assortie des marques, modèles et prospectus);
- Fausse déclaration, pièce falsifiée;
- Absence dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'a pas été exclu des marchés ou n'a pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence d'exécution d'au moins deux marchés similaires dont au moins un d'un montant supérieur ou égale à 100 millions au cours des trois dernières années (joindre PV de réception plus 1ère et dernière page du marché) ;
- Absence ou non-conformité de caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabriquant ou d'un distributeur agréé justifiant l'agrément du fabriquant pour le matériel suivant : imprimantes, ordinateurs, onduleurs, photocopieurs;
- Note technique inférieure à 4/5 des critères essentiels.

Critères essentiels
- Présentation de l'offre (pièces rangées dans l'ordre et séparées par des intercalaires en couleur) ;
- Garantie et Service Après-Vente ;
- Méthodologie, planning et délai de livraison;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le descriptif des fournitures paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page) ;
- Capacité financière (au moins égale à 75% du montant de l'offre du soumissionnaire).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, selon les critères ci-dessous :

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P : 285** Yaoundé Tél : **2 22 23 47 17**.

YAOUNDE le 3 Octobre 2019

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°002/C/H50/CDPMP/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATIONDÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-BANYO,DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS(IVLLNDDEVEL), EXERCICE : 2019.IMPUTATION : 53 27 35106 451 003 2240 381

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 35106 451 003 2240 381

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, l'Autorité Contractante lance pour le compte duMinistre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, l'avis de consultation ci-dessus relatif à l'acquisition du mobilier de bureau à la Délégation Départementale de laDécentralisation et du Développement Local du Mayo-Banyo, Département du Mayo Banyo, Région del'Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par le Budget d'invesiicsement Public 2019 du MINDDEVEL, pour un coût prévisionnel de **six millions (6 000 000) de francs CFA.**

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo (Service desAffaires Économiques et Financières) dès publication de la présente Consuitaiion sur orésentation d'unequittance de versement d'une somme non remboursable de **10.000 (dix miile) F CFA,** payable dans un postecomptable public.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06)copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Économiques et Financières contrerécépissé, au plus tard **le 14 Octobre 2019 à 09 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION Objet : Consultation N°002/C/H50/CDPMP/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 Relative à la demande de cotation pour l'acquisition du mobilier de bureau à la DélégationDépartementale de la Décentralisation et du Développement Local du Mayo-Banyo,Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua.

5. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la livraison des fournitures est de **deux (02)** mois.

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant de **120 000 F.CFA** fera partie des offres de l'entreprise

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 14 Octobre 2019 à 09 heures** et dépouillées le même jour à **10 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo dans laSalle de conférences de la Préfecture de Banyo.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées dumodèle de soumission signé.

BANYO le 25 Septembre 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

AVIS DE CONSULTATIONN°008/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 04 OCTOBRE 2019 RÉLATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCISE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Avis de consultation, pour l'équipement de la Délégation Départementale du MINDDEVEL du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de SIX MILLIONS (6 000 000) DE FRANCS FCFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de prestation des services de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans la livraison des équipements.
Par le présent Avis de consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfet de Ntui-Services des Affaires Économiques et Financières sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA à la Recette des Finances de Ntui** dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services du Préfet du Département du Mbam et Kim – Services des Affaires Économiques et Financières à Ntui au plus tard **le 29 Octobre 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :
« DEMANDE DE COTATION N°008/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 04 OCTOBRE 2019 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE DECENGTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE»
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **Quarante-cinq (45) Jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

L'offre devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **Cent vingt mille (120 000) francs CFA.**
L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre sont regroupés en un volume unique contenu dans une enveloppe fermée et scellée.
L'offre ainsi présentée sera placée sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention du Dossier de Consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier de consultation et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable
Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 29 Octobre 2019 à partir de 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbam et Kim dans la salle des Conférences de la Préfecture de Ntui.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, celle-ci analysera les plis déclarés recevables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de pièces Techniques, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

- Pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, **(Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).**
- Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

- Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.
- Non satisfaction, au moins, à **80 %** des critères essentiels.

- Offre financière

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Absence d'un sous-détail de prix.

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
iii) les références de l'entreprise ;(05 points)
iv) Méthodologie d'exécution de la prestation; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 80% des critères essentiels** énumérés ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande public (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

13. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim , Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Maître d'Ouvrage (PREFET DU MBAM ET KIM).**

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI
VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
VU le Statut du personnel de la MAGZI approuvé par l'arrêté n° 010/MINPAT/CAB1 du 22 mai 1986 ;
VU la Loi n° 92-007 du 14 août 1992 portant Code du Travail dans la République du Cameroun ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
VU Décret n° 2006/039 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de la MAGZI ;
VU la décision n° 0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU la décision n° 142 D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU l'AONO n° 003/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019 pour l'exécution de la deuxième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua ;
VU la lettre en date du 02 octobre 2019 portant proposition d'attribution d'un Marché avec accord du Maître d'Ouvrage.
D E C I D E :
Article 1er : Les Établissements **LEADER SERVICE BP 7825 - YAOUNDE**, sont attributaires du marché pour l'exécution de la deuxième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua ;
Article 2 : Le Directeur Général des Établissements **LEADER SERVICE** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché correspondant

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (PROLONGEMENT VOIE V3 RPR 350 ML) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI
VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
VU le Statut du personnel de la MAGZI approuvé par l'arrêté n° 010/MINPAT/CAB1 du 22 mai 1986 ;
VU la Loi n° 92-007 du 14 août 1992 portant Code du Travail dans la République du Cameroun ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
VU Décret n° 2006/039 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de la MAGZI ;
VU la décision n° 0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU la décision n° 142 D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Établissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU l'AONO n° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019 pour l'exécution de la première phase des travaux de construction (prolongement voie V3 RPR 350 ml) dans la zone industrielle de Bonaberi ;
VU la lettre en date du 02 octobre 2019 portant proposition d'attribution d'un Marché avec accord du Maître d'Ouvrage ;
D E C I D E :
Article 1er : L'entreprise AFRICA DEVELOPMENT COMPANY SARL, TEL. : 696 05 55 65 - YAOUNDE, est attributaire du marché pour l'exécution de la première phase des travaux de construction (prolongement voie V3 RPR 350 ml) dans la zone industrielle de Bonaberi
Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise **AFRICA DEVELOPMENT COMPANY SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 2 KM DE ROUTE BITUMÉE (RÉPARATION DES NIDS DE POULE SUR LES VOIES 1 ET 2) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI
VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
VU le Statut du personnel de la MAGZI approuvé par l'arrêté n° 010/MINPAT/CAB1 du 22 mai 1986 ;
VU la Loi n° 92-007 du 14 août 1992 portant Code du Travail dans la République du Cameroun ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
VU Décret n° 2006/039 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de la MAGZI ;
VU la décision n° 0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU la décision n° 142 D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU l'AONO n° 001/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de 2 km de route bitumée (réparation des nids de poule sur les voies 1 et 2) dans la zone industrielle de Bassa ;
VU la lettre en date du 02 octobre 2019 portant proposition d'attribution d'un Marché avec accord du Maître d'Ouvrage.
D E C I D E :
Article 1er : Les Établissements **MANITCHA & SON BP 12 588 - YAOUNDE TEL. : 675 35 81 55**, sont attributaires du marché pour l'exécution des travaux de réhabilitation de 2 km de route bitumée (réparation des nids de poule sur les voies 1 et 2) dans la zone industrielle de Bassa ;
Article 2 : Le Directeur Général des Établissements **MANITCHA & SON** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE GALIM

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/C/GAL/SGDU 17 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- GAL/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM

Maître d'ouvrage

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2016/179 du 05 Avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Administrateur Civil principal

en qualité de Préfet du département des Bamboutos ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté 00000048/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue

du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos ;

Vu le procès-verbal de session de plein droit du conseil municipal de la Commune de Galim tenue le 16 Octobre 2013 portant élection

de Monsieur TSHOUONGANG Elle Saker en qualité de Maire de la Commune de Galim ;

Vu L'Avis de Consultation N°001/DC/C-GAL/CIPM/2019 du 20/08/2019 Pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum

dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos

Vu Le procèsverbal de la commission de passation des marchés publics ;

Vu La proposition d'attribution ;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le marché, objet de L'Appel d'Offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à :

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans la commune de Galim, Département des Bamboutos	GROUPEMENT NOULIPAP - ETS BUSCO TEL : 696 86 33 93	17 739 372 (dix sept millions sept cent trente neuf mille trois cent soixante-douze) francs Cfa	01 (un mois)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GALIM le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N°012/D/C BAM/SG PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/C-BAM/SG/CDPM-AG/DU29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIOUES PAOUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DELACOMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes

et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié

et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables

aux Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes

et communautés urbains

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la

Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics;

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI de la 28/12/2018 portante instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres

organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations

des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Vu la décision N°024/DM/C/BAM/SG/2019 du 25 juin 2019 constant la composition de la CIPM auprès de la Commune de Bamendjou;

Vu la DEMANDE DE COTATION N'^002/DC/MINDDEVEL/C-BAM/SG/CDPM- AG/DU29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES

MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU ;

Considérant L'additif N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 du 21 Mai 2019 ;

Considérant la lettre N°14/L/F/F38/CDPM/2019 de la Présidente de la CDPM/HP ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation financière du 13 Août 2019 ;

Considérant La proposition d'attribution N°01/L/CIPM/C/C-BAM/2019 du 17 Septembre 2019.

DECIDE

Article 1er: La demande de cotation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

BAMENDJOU le 19 Septembre 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

N° du lot	Attributaire	Montant HTVA	Montant(TTC)	Délai
Lot unique	MIFI PAPETERIE	9 118216	10 878 473	UN (01) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°656/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 01 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré n°004903/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 18 Septembre 2019;
- Vu La Consultation de gré à gré N°16/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2019 du 18 Septembre 2019 ;
- Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire des Contrats relatifs à la Consultation N°16/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2019 du 18 Septembre 2019 pour la construction des infrastructures sportives et sociales à MVOMEKA'A en vue de l'organisation des jeux FENASSCO « LIGUE A » 2020 en trois lots de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
16	Aménagement des aires de Jeux FENASSCO « LIGUE A » 2020 (Lot 1).	CAMEROUN SERVICES ET REALISATIONS	67 000 000	90	53 25 334 06 340020 2224
	Construction des forages et des réserves d'eau pour les jeux FENASSCO « LIGUE A » 2020 (Lot 2).		46 000 000	90	53 25 334 06 340020 2246
	Construction des toilettes pour les jeux FENASSCO « LIGUE A » 2020 (Lot3) .		31 999 999	90	53 25 06 34 0020 2243

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°680/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires
- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ; - Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ; - Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N° °004451/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA du 20 Août 2019; - Vu La Consultation de gré à gré N°15/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2019 du 20 Août 2019 ;
- Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaire des Contrats relatifs à la Consultation N°15/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2019 pour l'acquisition des kits Pédagogiques pour les élèves déplacés et recasés des Régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et Sud-ouest en sept (07) lots de la manière suivante

DC N°	OBJET	LOTS	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
15	Acquisition des kits Pédagogiques pour les élèves déplacés et recasés des Régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et Sud-ouest en sept lots.	1	ETS NAVASMA	134 700 330	15	53 25 332 02 220020 6189 411
		2	MBUNYA AND SONS ENTERPRISES	65 341 550	15	
		3	ETS ECOTRA	62 334 892	15	
		4	ETS ROMANO	63 735 340	15	
		5	ETS SOLANTINE	34 342 304	15	
		6	ETS DOMINAL	20 250 991	15	
		7	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	37 080 260	15	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DC N°001(BIS)/DC/CIPM/CABAFIII/2019 DU 21/08/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ème

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes :

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2009/19 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°20l7/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU. Administrateur Civil Principal aux fonctions

du Préfet du Département de la Mifi :

Vu l'arrêté 00000195 /A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant "'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste

de Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat des établissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et des organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

vu l'avis de consultation N°001(bis)/AC/ClPM/CABAFIII/CIPM/2019 du 21/08/2019 pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice

des écoles primaires publiques de la commune d'arrondissement de Bafoussam

Considérant le procès-verbal N°74/PV/MIFI/CABAF lll/ClPM/2019 du 16 septembre 2019 relatif au dépouillement Des offres et à la proposition d'attribution du marché;

Considérant le procès-verbal de négociation du 18 septembre 2019.

DECIDE

Article 1er: Le marché objet de la consultation susmentionnée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit ;

Ordre	Entreprise	Montant HT(FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS DJOKO(DKBF)	6 540 925	7 800 053	quinze(15) jours

BAFOUSSAM le 19 Septembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'EBONE

ADDITIF N°014/A/C/EBONE/SG/2019 DU 27/09/2019 A L'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CD/CIPM/2019 DU 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A MINYOUNGOU DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D EBONE, MAITTE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉE PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CD/CIPM/2019 DU SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE À NYAMSSA(EN PROCÉDURE D'URGENCE) QUE IEOOSSIER D'APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'EBONE, secrétariat Particulier, au plus tard le **03/10/2019 à 10 heures (heure limite**) et devra porter la mention soit : **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 du 10/09/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FARAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAKWAT (MANDJAM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2019 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'EBONE, secrétariat Particulier, au plus tard le **09/10/2019 à 10 heures (heure limite**) et devra porter la mention soit : **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 du 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) PUITS EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NYAMSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2019 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **03/10/2019** dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2019. à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **09/10/2019** dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09/10/2019. à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **DANS TOUS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES** **Au lieu de** : - TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NYAMSSA (EN PROCEDURE D'URGENCE).Etc **Lire -TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) PUITS EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NYAMSA (EN PROCEDURE D'URGENCE)** **PIECE N°01 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX DES UNITAIRE ET DEVIS QUANTITATIF ET ESTINIATIF** **Au lieu de:** cadre du bordereau des prix unitaires de l'ancien DAO **Lire** : **cadre du bordereau des prix unitaires et Devis quantitatif et estimatif Joint en annexe** Le reste sans changement

EBONE le 27 Septembre 2019

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

ADDITIF N° 1130 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 1070 /AONO/CAPEF/ CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019EN VUE DE LA FOURNITURE QUATRE (04) VEHICULES A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Financement**
	Au lieu de ... **Subvention MINADER 2019** (CirculaireN° 0001/C/MINFI du 28 Décembre 2018**)**
	Lire plutot Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de l'exercice 2019 (CirculaireN° 0001/C/MINFI du 28 Décembre 2018**)**

2	**Acquisition du Dossier**
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 25 40. Le retrait sera conditionné par la présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de FCFA 50 000 (cinquante mille) francs CFA par lot auprès de l'Agence Comptable de la Chambre d'Agriculture, des Pêches de l'Elevage et des Forêts du Cameroun. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).
	Lire plutot Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 25 40. Le retrait sera conditionné par la présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000 (cent mille) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier auprès de l'Agence Comptable de la Chambre d'Agriculture, des Pêches de l'Elevage et des Forêts du Cameroun. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

3	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais devront être produites en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels et déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET »., tél : 222 23 25 40, au plus tard le **27 Sept 2019 à 12 h**, heure locale et devront porter la mention : A**VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 1070**/AONO/CAPEF/ CIPM/2019 du 13 Sept 2019 **EN VUE DE LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 12 h, heure locale**

4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu dans la salle de réunion de la CAPEF le, **27 Sept 2019 à 13 h**, heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 13 h, heure locale**

5	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **12- Critères D'évaluation** **12.1- Critères éliminatoires :** - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ; - Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype; - Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures ;

5	Critères d'évaluation

Lire plutot

12- Critères D'évaluation

12.1- Critères éliminatoires :

- **En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour pour produire ou remplacer la pièce en question ;**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture du dossier administratif entraîne le rejet de l'offre ;

- Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype délivré par le MINTRANSPORT ;

- Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures pour chaque lot ;

- le non-respect de 80% des autres caractéristiques techniques mineures ;

- la non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Critères essentiels (NOUVEAU)
- Présentation de l'offre
- Satisfaction de 80 % des caractéristiques techniques mineures
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires
- Délai de livraison
- Garantie
- Service Après-vente
- Preuve d'acceptation des conditions du marché

6	Autres

Au lieu de ...

17- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Les Présidents, les Membres de Commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles les plus strictes d'éthique professionnelle. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.
Tout acte de corruption constaté par des acteurs ci-dessus cités lors de l'exécution de ce marché sera dénoncé au numéro de téléphone suivant : (237) 694 686 043

Article 4 : Candidats admis à soumissionner
En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :
a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des Marchés passés au titre du présent appel d'offres , ou Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.
c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

- juridiquement et financièrement autonome,
- administrée selon les règles du droit commercial
- n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

6	Autres

Lire plutot

17- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Les Présidents, les Membres de Commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles les plus strictes d'éthique professionnelle. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.
Tout acte de corruption constaté par des acteurs ci-dessus cités lors de l'exécution de ce marché sera dénoncé au numéro de **téléphone suivant : 1517**

Article 4 : Candidats admis à concourir
4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.
4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :
a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- DTAO Marchés de fournitures achetées localement 2tants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.
i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.
iii. L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics
c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TANYI Jacob Tachot

COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, QUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **04/10/2019 à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : Commune Melong
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **10/10/2019 à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 13/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : Commune Melong
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera gpnntg-nps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04/10/2019 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera gpnntg-nps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **10/10/2019 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 27 Septembre 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

ABOUBAKAR GARBA

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

ADDITIF N° 1131 /CAPEF/SG/RMO/BMPPORTANT SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 1071 /AONO/CAPEF/ CIPM/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CAPEF, au plus tard le **28 Sept 2019 à 12 heures** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 1071/AONO/CAPEF/CIPM/2019 du 13 Sept 2013** **RELATIF L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN** *« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 12 h, heure locale**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 Sept à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la CAPEF. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).
	Lire plutot **Nouvelle date en vigueur** : **11 Octobre 2019 à 13 h, heure locale**

3	**Critères d'évaluation**
	Au lieu de ... N/A

3	Critères d'évaluation
	Lire plutot **13- Critères D'évaluation** **13.1- Critères éliminatoires (additif):** - **En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour pour produire ou remplacer la pièce en question ;**

4	Autres
	Au lieu de ... Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard le **28 Sept 2019** à **12 heures** au Service des Marchés Publics de la CAPEF. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CAPEF dans la salle de réunion de la CAPEF le **28 Sept 2019** à partir de **13 heures**, en présence des soumissionnaires qui désirent prendre part à la séance d'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés. **4.5.** La Caution de Soumission peut être saisie : *a.* Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; *b.* Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du Marché ne parvient pas : *i.* A signer le marché, ou *ii.* A fournir le cautionnement définitif requis.
	Lire plutot Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard le **11 Octobre 2019** à **12 heures** au Service des Marchés Publics de la CAPEF. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CAPEF dans la salle de réunion de la CAPEF le **11 Octobre 2019** à partir de **13 heures**, en présence des soumissionnaires qui désirent prendre part à la séance d'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés. 4.5. La Caution de Soumission peut être saisie : **a.** Si le Soumissionnaire retire son offre durant la pé- riode de validité ; **b**. Si, le soumissionnaire retenu : **i.** manque à son obligation de souscrire le marché, ou **ii.** manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO ; **iii.** refuse de recevoir notification du marché **page 34** : **ADDITIF :** **DE L'ORGANISME CHARGE DU CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS** a) vérifie à travers les contrôles inopinés, l'effectivité et la qualité des prestations réalisées et réceptionnées; b) vérifie après signature du marché, son adéquation avec le dossier d'appel d'offres, la décision d'attribution et l'offre du cocontractant retenu ; c) vérifie à postéori, sur la base de tous les décomptes dont il reçoit copie, l'adéquation entre les prestations facturées, les paiements effectuées et les prestations réalisées ; d) signale au chef de service, à l'ingénieur du Marché et/ou au Maître d'œuvre, les cas de manquements observés dans l'exécution des marchés ; e) assiste en qualité d'observateur, aux recettes et réceptions techniques des prestations ; f) reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestation ; g) contribue à l'alimentation de la banque de données sur les marchés publics ; h) Signale, le cas échéant, à l'organisme chargé de de la régulation des marchés publics, les lacunes des acteurs des marchés publics, nécessitant un renforcement des capacités ; i) Elabore des rapports semestriel et annuel sur la situation générale de l'exécution des marchés publics.

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TANYI Jacob Tachot

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SAADDITIF N° 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies**, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchésde la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **07/10/2019 à 13 heures** précises et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019** **POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement''**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **21/10/2019 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07/10/2019** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1102-386**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/10/2019** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge. **NB : il est à relever que ces modifications des dates de dépôt et d'ouverture des plis, sont aussi valables pour le RPAO (pièces N°3) et le DF (pièces N°5).**

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot télécharger dans le fichier d'origine...

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 07 OCTOBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , 2ième étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **07 octobre 2019** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE** **« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».**
	Lire plutot **Date et heure limite de réception des Offres** : Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en **sept (07**) exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **18 octobre 2019** à **13 heures.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres techniques interviendra dans un premier temps. Elle sera suivie dans un second temps de l'ouverture des Offres Financières des soumissionnaires. Seuls peuvent y assister, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques aura lieu le **07 octobre 2019** à **15 heures** par la Commission Speciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sise au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , Celle des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100 et satisfait à tous les critères éliminatoires.
	Lire plutot **Date d'ouverture des Offres** : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **18 octobre 2019** à partir de **14 heures.** Le reste sans changement.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

PRÉFECTURE DU NOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/F.32/CDPMPN/2019 DU 02/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
534154305451740222074 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, un Appel d'Offres National Ouvert en urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale du travail et de la sécurité sociale dans le Département du Noun, région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction de la Délégation Départementale du travail et de la sécurité sociale dans le Département du Noun, région de l'Ouest et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie – élévation ;
- La Charpente – couverture .

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA

4. Allotissement

les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la préfecture de Foumban

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service des Affaires Economiques et Financières de la préfecture de Foumban), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA** , payable dans un poste comptable du Trésor Public (Recettes des Finances, Perceptions et Trésoreries) de son choix.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Economiques et Financières de la préfecture de Foumban, au plus tard le **23/10/2019** à **10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/F.32/CDPMPN/2019 DU 02/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 F (cinq cent mille) F CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/10/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun (Préfecture de Foumban) siégeant dans la salle de conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce Administratives et non complétées dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des plis ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire **(oui/non)** sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous – détail d'un prix unitaire conforme;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres cohérents.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (?1 donne droit à un oui ; ?3 donne droit à un oui;?5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction matériaux locaux(BTP), pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=1 an) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)	
1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreur
3-	Groupe électrogène
4-	Bétonnière
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Service des Affaires Economiques et Financières de la préfecture de Foumban: dès publication du présent avis

FOUMBAN le 2 Octobre 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS INTERNATIONAL N°001/DAF/ADM/FR/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'AUDIT INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DU SYSTEME D'ENTRETIEN ROUTIER AU CAMEROUN ET DE L'AUDIT TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES 15 DERNIERES ANNEES (2004-2018).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le souci de promouvoir et consolider une croissance économique durable, le Gouvernement camerounais avec l'appui des partenaires de développement envisage la mise en place du Projet de Réforme du Secteur du Transport financé conjointement par l'Etat du Cameroun et la Banque mondiale. La réalisation d'un audit technique des travaux d'entretien routier et institutionnel du système d'entretien routier entre 2002 et 2017 ressort comme l'une des conditionnalités à la mise en œuvre dudit projet.

Le Fonds Routier, Etablissement Public Administratif de type particulier, qui fonctionne depuis le 1er janvier 1999 sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances et technique du Ministère en charge des routes est en charge du financement de l'entretien et de la réhabilitation des routes, de l'entretien des voiries urbaines et rurales, de prévention et sécurité routière, … etc. Le Fonds Routier constitue ainsi un mécanisme pérenne de financement des divers programmes en relation avec la route.

Le Fonds Routier assure sa mission à partir de deux guichets indépendants et distincts : le « Guichet Entretien » pour les opérations d'entretien et le « Guichet Investissement » pour les opérations de réhabilitation et d'aménagement.

La présente consultation vise à recruter un Consultant, chargé de :

(i) réaliser l'audit technique du « Guichet Entretien » du Fonds Routier pour une période de 15 ans (2004-2018)

(ii) réaliser l'audit institutionnel et opérationnel des parties prenantes au système d'entretien routier au Cameroun notamment l'organisation et le fonctionnement des institutions visées, dans leur intervention au niveau (a) de la maturation et de la programmation des travaux ; (b) de la passation et de l'exécution des travaux et (c) du financement et du paiement des prestations liées aux dits travaux.

2. Consistance des prestations

L'objectif de l'Audit Institutionnel et opérationnel est de permettre au Gouvernement et aux bailleurs de fonds de se former une opinion sur l'efficacité, de l'efficience et la transparence de l'organisation institutionnelle du système d'entretien routier tel que mis en place. L'audit portera sur le positionnement et l'importance des mécanismes de gouvernance de l'ensemble des processus portant sur la mobilisation des ressources, sur la programmation des travaux, la passation et l'exécution des marchés le paiement des prestations à l'entreprise ainsi que le système de contrôle de l'effectivité mis en place. Cet audit portera également sur la qualité, l'impact et l'adéquation des types de travaux d'entretien qui ont été exécutés sur la période sous revue.

3. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds Routier.

4. Remises des offres

Les plis contenant la manifestation d'intérêts et portant la mention : «Manifestation d'intérêts pour» doivent être déposés au plus tard le 25 octobre 2019.
Les bureaux du Fonds Routier sont situés:
Immeuble SNI 12ème étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (237) 222 22 47 52

5. Composition du dossier

Le Fonds Routier invite par conséquent les Consultant intéressés, à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission en cinq exemplaires (05). L'avis d'appels d'offres restreint sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêts Les pièces à fournir pour que l'offre soit recevable sont:
a) Les CV des experts;
b) Les références du Consultant conformément. Les références devront être accompagnées de copies de contrats et de procès-verbaux de réception ;
c) L'attestation de disponibilité signée par les différents experts ;
d) Chiffre d'affaire des trois dernières années.
Les pièces administratives du Consultant seront exigées à l'occasion de la procédure d'appels d'offres restreint.

6. Critères d'évaluation

- **Les experts :** sur 60 points

1	Un (01) Chef de mission	05points
2	Un (01) Coordonnateur du projet audit technique	10 points
3	Un (01) Coordonnateur du projet d'audit institutionnel	10 points
4	Un (01) expert en finances publiques	05 points
5	Un (01) expert en organisation	05 points
6	Deux (02) Ingénieurs routiers	05 points
7	Un (01) Ingénieur de Génie civil	05 points
8	Un Expert en système d'information	05 points
9	Un expert juridique	05 points
10	Un expert en passation des marchés.	05 points

- **Les références du cabinet :** sur 20 points
- **L'organisation de la structure :** sur 10 points
- **La surface financière ou la capacité financière:** sur 10 points

7. Evaluation et publication des resultats

La pré-qualification se fera sur la base des critères suivants :
III-1 Notoriété: sur points 60 points
III-1.1 Les Experts (60 pts) :

Le Cabinet doit être un consultant indépendant vis à vis du Fonds Routier, des Maîtres d'Ouvrage (ordonnateurs), du ministère en charge de la passation des marchés et des bailleurs de fonds.
Tout consultant ayant eu un contrat au cours des trois dernières années avec le Fonds Routier pour un diagnostic, un audit, une supervision des travaux routiers, ne pourrait prétendre être candidat
pour effectuer cette mission.
Le cabinet mobilisera une équipe minimale composée comme suit :

- Un (01) Chef de mission ayant le profil nécessaire pour coordonner une mission d'audit ou de diagnostic (Bac+5 en Management-Audit-Organisation-Ingénierie/Management/Gestion ou suivi évaluation des projets) ;
- Un (01) Coordonnateur du volet audit technique ayant le profil nécessaire pour coordonner une mission d'audit des travaux routiers et l'expérience dans le contrôle et/ou l'exécution des travaux routiers BAC+5 en Génie Civil/génie Rurale) ;
- Un (01) Coordonnateur du projet d'audit institutionnel ayant le profil nécessaire pour coordonner une mission d'audit institutionnel ou diagnostic du système d'entretien routier avec une expérience nécessaire pour conduire une mission de diagnostic ou d'audit institutionnel (BAC+5 en Management ; Audit ; Economie ; Ingénieur Statisticien Economiste) ;
- Un (01) expert BAC+5 en finances publiques ;
- Un (01) expert en organisation BAC+5 ;
- Deux (02) Ingénieurs routiers BAC+3 ayant le profil nécessaire pour auditer les travaux d'entretien routier et l'expérience dans le contrôle et/ou l'exécution des travaux routiers ;
- Un (01) Ingénieur BAC+5 de Génie civil ayant le profil nécessaire pour auditer les travaux d'ouvrage d'art ;
- Un Expert en système d'information BAC+5;
- Un expert juridique BAC+5 ;
- Un expert en passation des marchés.

III-1.2 La capacité financière
Le cabinet devra produire une attestation de surface financière produite par un établissement bancaire de premier ordre lui permettant de préfinancer au moins 20% du cout de la mission qui est évaluée à 250 millions FCFA ou des copies des états financiers déposés au service des impôts sur les trois dernières années présentant un chiffre d'affaires au moins égal à une fois la valeur de marché.

III-3 Expérience du Consultant : Sur 20 points

a)	Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'audit ou de diagnostic.	Sur 20 points

III-3 Organisation du Consultant : Sur 10 points
Le Cabinet devrait présenter une structure organisationnelle permettant de superviser et gérer une mission d'une telle envergure.
Seuls les Consultants ayant réalisé un score d'au moins 70/100 seront pré qualifiés

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019 RELATIF À LA SÉLECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNESSUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 04 99 0000 2842 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) voient le jour à la faveur du Décret n°9 2005/151 du 04 mai 2005 portant organisation du Ministère de la Jeunesse notamment en son article 55. Comme services rattachés, ils représentent les structures opérationnelles de ce Département ministériel.
Aussi, pour donner une orientation précise aux CMPJ ainsi créés, le Ministère en charge de la Jeunesse a commis une étude dont l'objectif était de définir la vision de ces nouvelles structures à partir de l'analyse situationnelle de la jeunesse, du dispositif national d'encadrement de cette population et de l'évaluation des ex-Centres de Jeunesse et d'Animation (CJA).
Conformément aux recommandations de l'étude commise au cours de l'exercice 2006, les CMPJ ont donc été définis comme des plates-formes multiservices chargées de stimuler l'ingéniosité et l'émancipation de la jeunesse ainsi que sa contribution à l'œuvre de développement national à travers trois directions essentielles ; l'insertion sociale, la promotion économique, le divertissement sain et éducatif.
De même, les CMPJ proposeront la formation à distance pour valoriser l'expertise nationale, réduire les contraintes liées à l'absence de ressources humaines suffisantes et diffuser les savoirs et savoir-faire pertinents.
Il convient de relever que les composantes et le programme architectural des CMPJ en font inéluctablement un ensemble infrastructurel susceptible de jouer un grand rôle pour l'émancipation de la Jeunesse tant au plan national que sous régional et international.
Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial jeunes (PTS-Jeunes) prescrit par MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Il est prévu, au titre de l'exercice 2019, la réalisation des travaux de construction de vingt-deux(22) CMPJ sur l'ensemble du territoire national.
Les Termes de Référence (TDR) ci-joints au présent AMI, participent de l'exécution des missions ci- dessous décrites qui portent sur la réalisation de maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes des quartiers de villes et de villages sur l'ensemble du territoire.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la présélection des Cabinets d'Architectes ou des Bureaux d'Etudes Techniques désireux de participer à la préqualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation de la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes des quartiers de villes et de villages (PHASE I). Ceux-ci sont repartis en quatre (04) lots déclinés comme suit

3. Consistance des prestations

Les prestations attendues des Consultants qui seront sélectionnés consisteront en l'exécution des missions ci-après :
• La Direction de l'exécution des marchés des travaux.
Il s'agira notamment de la validation des projets d'exécution, de l'établissement et la transmission des ordres de service, de la direction des réunions et production des comptes rendus et rapports, du contrôle des dispositions techniques de la vérification des situations et de décomptes ainsi que les propositions au Maître d'ouvrage par liquidation et l'assistance au Maître d'ouvrage par l'arbitrage et le règlement des litiges.
• L'ordonnancement, le pilotage et la coordination des travaux.
Il s'agit notamment de l'analyse et de la validation des tâches élémentaires entre les interventions, la planification des travaux, le suivi des Entreprises et l'assistance à la mise au point des avenants.
• L'assistance aux opérations de réception.
Il s'agira notamment de la régulation de l'achèvement des travaux, de l'organisation des opérations de réception, de la gestion de l'exercice des garanties par les entreprises et de la levée des réserves ainsi que l'élaboration des dossiers des travaux exécutés.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'Architectes et Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun et justifiant des compétences et expériences avérées.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent AMI sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2019 et Suivants.

6. Remises des offres

anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son l'immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé au plus tard le mardi 15 octobre 2019 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019 TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL
RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES

FINANCEMENT : BUDGET MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANT, IMPUTATION : 94 709 04 99 0000 2842
MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.
6.1 Volume 1 : Pièces administratives
1. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
2. La copie de la carte du contribuable en cours de validité et certifiée par le service émetteur ;
3. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;
4. Le plan de localisation de la firme ;
5. L'attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente ;
6. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP ;
7. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
8. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.
En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacune des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces 1 et 4.
N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature
6.2 Volume 2 : Dossier technique
Le dossier technique devra comprendre :
a) l'organigramme complet et le personnel composant le Candidat ;
b) la liste du personnel d'encadrement.
Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :
• Un Chef de mission, Architecte senior inscrit à l'ONAC, ayant une expérience minimale de dix (10) ans et justifiant des références avérées dans le domaine des études architecturales et techniques et de suivi contrôle, des travaux de bâtiments et autres constructions civiles;
• Un Adjoint au Chef de mission : ingénieur de travaux du Génie civil (Bac +3) inscrit à l'ONIGC, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets similaires et justifiant des références avérées dans le domaine des études techniques, de suivi et de contrôle des travaux de Bâtiments et autres constructions civiles.
• Un Technicien de Suivi du lot Génie civil, Technicien Supérieur de génie civil (de formation minimale BAC+2 ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans les BTP;
• Un Technicien de suivi des lots technologiques, Technicien Supérieur en génie électrique ou électromécanique (de formation minimale BAC+2) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans les BTP;
• Un Secrétaire comptable, de formation minimale BAC G+2 ou titulaire d'une Licence en Comptabilité, en économie ou en gestion et disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience;
• Un chauffeur, titulaire d'un Permis de conduire de catégorie B et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience.

c)La liste du personnel fixe d'encadrement
Le Candidat fournira la liste du personnel fixe d'encadrement et employé sans interruption depuis au moins cinq (05) ans au siège et figurant sur la liste ci-dessus. (Fournir les CV signés par les intéressés).
d) Les Références du Candidat pour les prestations similaires
Les références présentées par le Consultant et/ou groupement d'entreprises seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires des prestations.
Le Candidat présentera ses références tout en précisant :
- Le nombre d'années d'expérience pour les prestations études architecturales et techniques ainsi que le suivi et de contrôle des travaux dans le domaine des BTP ;
- Le nombre et l'importance des références du Candidat relatives à l'exécution des projets relevant du domaine des Bâtiments, des constructions civiles d'envergure pour les cinq (05) dernières années.
e) L'autorisation de vérification des déclarations :
Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet d'Architectures /BET ou du mandataire du groupement devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

8. Critères d'évaluation

? Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
? Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
? Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du 6.1 et 6.2. du présent Appel à Manifestation d'intérêt.
b- Critères essentiels d'évaluation des offres

N°	CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES	POINTS
1	Références du soumissionnaire acquises au cours des cinq (05) dernières années	25
2	Compréhension des TDRS et suggestions à y apporter	10
3	Méthodologie du travail assortie d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	20
4	Moyens Humains (Qualification et Expérience des Experts) à mobiliser	20
5	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	20
6	Présentation du dossier de candidature	05
	TOTAL GENERAL	100

NB: Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 80 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son l'immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.
Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°A/171/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 03 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES ORDINATEURS COMPLETS DE BUREAU, DES SCANNERS, DES IMPRIMANTES, DES ONDULEURS, DES PARASURTENSEURS ET SERVEURS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PASZEP.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que la société INTEK SARL a été déclarée adjudicataire de cet Appel d'Offres.

REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	Délai d'exécution
N°06/AONO/ MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2018 du 03 décembre 2018	Fourniture des ordinateurs complets de bureau, des scanners, des imprimantes, des onduleurs, de parasurtenseurs et serveurs scolaires dans le cadre du PASZEP.	unique	Sté INTEK SARL	184 399 840	219 896 809	03 mois

Le prestataire retenu est par conséquent invité à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) sise au quartier Hippodrome, pour la suite de la procédure.

Les prestataires ayant répondu à cet Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs soumissions au Projet PASZEP (CSPM). Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2322 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 08/AONO/ADC/CIPM/ 2019 du 01/07/2019, pour la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Ordinateurs	PANESS Sarl BP 7786 Yaoundé Tél : 699 68 35 15/699 86 37 36	216 769 073	Trois (03) mois
2	Périphériques d'impression	Infructueux		

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
016/AONO/ASCNPD/ CIPM/2019	Conception et production du magazine « Service Civique Infos » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement	TMS INDUSTRIES SARL BP : 13509 Yaoundé, Tél : 697 251 135/677 929 978 N°RC : RC/YAO/2017/B/154 N° Contribuable:M021712602895B	8 826 795 FCFA	Trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

COMMUNIQUE N°001/C/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES DAO N°007/AONO/CIPM/CABAF III/2079 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème, Autorité contractante, communique :
Par Décision N°001/DM/CAB lll/SG/STD/2019 du 25/09/2019 : l'Entreprise ETS TOKAM B.P: 1399 Bafoussam TEL: 699 97 37 96/651 80 61 94 a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'avais d'appel suscitée, pour un montant de :

Ordre	Entreprise	Montant HT(FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS TOKAM	15 509 255	18 494 787	Trois(03) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème pour l'établissement de sa lettre commande.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au bureau de la Commission de Passation des Marchés de Bafoussam 3ème dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée sur la caution de soumission des offres non retenues

BAFOUSSAM le 25 Septembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

ADDITIF N°1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance de tous les concessionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°00001/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 du 10/09/2019 relatif à l'acquisition de cinq (05) véhicules de type pick-up à la CONAC que la date limite pour le dépôt des offres et l'ouverture des plis, initialement fixée au 07 octobre 2019, est reportée au mercredi 16 octobre 2019, aux mêmes heures.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

ADDITIFCOMMUNIQUE N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le lundi, 16 septembre 2019 est reportée au jeudi, 10 octobre 2019, à l'immeuble rose, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des services de la Direction des Affaires Générales, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 05, Tél. : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS N°0000126/DIPL/D12/SDBMM/SM/19

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Relations Extérieures communique dans le tableau ci-après, la liste des candidats retenus, suite à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/MINREX/CIPM/2019 du 09 septembre 2019, pour la conception d'un système de gestion du patrimoine mobilier et immobilier du Cameroun à l'étranger au le Ministère des Relations Extérieures.

NOM(S) DES STRUCTURES QUALIFIEES	NOTE/100	DECISION	RANG
ULTRA HIGHTECH SOLUTION TEL. 699 447 799	95.5	Qualifié	1er
AFREETECH CAMEROUN SARL B.P. 35 107 Yaoundé	85.5	Qualifié	2ème
KIAMA S.A. B.P.15 709 Yaoundé	80	Qualifié	3ème
GROUPEMENT SINARES/EMC INGINEERING SARL B.P.15 052 Yaoundé	77.5	Qualifié	4ème
MAH ELECTRONICS SARL B.P.12 641 Yaoundé	70	Qualifié	5ème

Par ailleurs, lesdits soumissionnaires sont informés que l'ouverture de leurs offres financières par la Commission Interne de Passation des Marchés aura lieu le lundi 07 octobre 2019 dès 15 heures précises à la Salle de Conférence de la Direction des Nations Unies et de la Coopération Décentralisée du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ABANCHIME LIMANGANA

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 003/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Les Établissements ***LEADER SERVICE, BP 7825 Yaoundé,*** sont déclarés adjudicataires du marché pour **l'exécution de la deuxième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua**, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 003/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019.
Montant TTC* : 104 446 297 *(cent quatre millions quatre cent quarante-six mille deux cent quatre-vingt-dix-sept) francs CFA Toutes Taxes Comprises.
***Délai d'exécution* : six (06) mois calendaires.**
Le responsable desdits Établissements est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2320 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 0955-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg** du 02 Octobre 2019,La lettre commande relative à l'élaboration et la mise en place d'un plan de gestion des carrières et des compétences au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **APAVE Cameroun S.A**, BP : 438 Douala-Cameroun, Tel : (237) 233 42 31 97 / Fax : (237) 23343 03 94pour un montant de **quarante-huit millions soixante-dix-neuf mille deux cent quinze(48 079 215) F CFA TTC,** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
015/AONO/ASCNPD/ CIPM/2019	Travaux de réfection et équipements des bureaux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement	ETS PROTON SERVICES B.P: 8433 à Yaoundé, Tél : 677 743 925 / 699 285 089 N°R.C: RC/YAE/2018/A/65 N° Contribuable : P057812671699J	14 999 284 FCFA	Douze (12) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 001/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Les Établissements ***MANETCHA & SON, BP 12 588 Yaoundé, Tél. 675 35 81 55*** sont déclarés adjudicataires du marché pour **l'exécution des travaux de réhabilitation de 2 km de route bitumée (réparation des nids de poule sur les voies 1 et 2) dans la zone industrielle de Bassa** , objet de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019.
Montant TTC : **83 600 213** ***(quatre-vingt-trois millions six cent mille deux cent treize) francs CFA Toutes Taxes Comprises.***
Délai d'exécution : cinq (05) mois calendaires.
Le responsable desdits Établissements est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 004/10/2019/MAGZI/DG/DAF/SM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'entreprise ***AFRICA DEVELOPMENT COMPANY SARL, TEL. : 696 05 55 65*** est déclarée adjudicataire du marché **pour l'exécution de la première phase des travaux de construction (prolongement voie V3 RPR 350 ml) dans la zone industrielle de Bonaberi,** objet de l'appel d'offres national ouvert n° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2019 du 25 juillet 2019.

Montant TTC* : 90 501 806 *(quatre-vingt-dix millions cinq cent un mille huit cent six) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution* : *cinq (05) mois calendaires.

Le responsable de cette entreprise est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Le soumissionnaire **GENERAL BUILDING COMPANY SA** éliminé, classé 2e à l'analyse financière, est prié de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE FOKOUE

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Fokoué communique :
L'entreprise MALAIKA SARL, BP: 34234 Yaoundé; Tel: 673 159 756 / 698 028 143, est déclarée adjudicataire du marché objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/C-F/SG/ACIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOKOUE, ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. « ENPROCEDURED'URGENCE » : Ledit adjudicataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Fokoué pour l'établissement de son Contrat. Le consultant n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous huitaine.

FOKOUE le 30 Septembre 2019

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°004/DC/MINEPAT/PNDP/CSPM/2019 DU 05 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE AUX PETITS TRAVAUX DE REFECTION DE QUATRE (04) BUREAUX, DEUX (02) SALLES D'EAU, UNE (01) SALLE DE CONFERENCE ET UNE (01) KITCHENETTE MIS A LA DISPOSITION DU PROJET DE REFORMES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PRSTIC) PAR LE MINPOSTEL POUR ABRITER L'UNITE DE GESTION DUDIT PROJETNUMÉRO DU PROJET : BM_PPA N°V2250-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

ETS BAGO SERVICES, B.P : 3628 Yaoundé, Tel. : 696 35 16 76 a été retenu comme attributaire de la demande de cotations N°004/DC/MINEPAT/PNDP/CSPM/2019 du 05 septembre 2019 pour les petits travaux de Réfection de quatre (04) bureaux, deux (02) salles d'eau, une (01) salle de conférence et une (01) kitchenette mis à la disposition du Projet de Réformes du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (PRSTIC) par le MINPOSTEL pour Abriter l'Unité de Gestion dudit Projet.

Le prestataire retenu est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), porte 211 D, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 3 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°012/CA/SG/C13AM/2019 DE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/C-BAM/SG/CDPM-AG/DU29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DEBAMENDJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maître d'ouvrage, Autorité contractante communique ;
Après examen détaillé des offres relatives à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

N° du lot	Attributaire	Montant HTVA	Montant(TTC)	Délai
Lot unique	MIFI PAPETERIE	9 118216	10 878 473	Trente(30) jours

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, àla Commune de Bamendjou pour la finalisation du projetde lettre commande.

BAMENDJOU le 19 Septembre 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 07/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- GAL/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communique
Il suit, est par décision N°006/DM/C.GAL/SG du 14 Septembre 2019 déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation N°001/DC/C-GAE/CIPM/2019 du 20 Août 2019 pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans la commune de Galim, Département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tableau ci-après :

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans la commune de Galim, Département des Bamboutos	GROUPEMENT NOULIPAP - ETS BUSCO TEL : 696 86 33 93	17 739 372 (dix sept millions sept cent trente neuf mille trois cent soixante-douze) francs Cfa	01 (un mois)

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre -commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.
Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

GALIM le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

COMMUNIQUE N°002/C/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DC N°001(BIS)/DC/CIPM/CABAFIII/2079 DU 21/08/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème communique:

Par Décision N°002/DM/CAB lll/SG/STD/2019 :
L'Entreprise ets DJOKO (DKBF) a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée pour un montant de ;

Ordre	Entreprise	Montant HT(FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS DJOKO(DKBF)	6 540 925	7 800 053	quinze(15) jours

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept(07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème pour l'établissement de sa lettre commande.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au bureau de la Commission de Passation des Marchés de Bafoussam 3ème dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres
seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée sur la caution de soumission des offres non retenues.

BAFOUSSAM le 20 Septembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2322 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 08/AONO/ADC/CIPM/ 2019 du 01/07/2019, pour la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Ordinateurs	PANESS Sarl BP 7786 Yaoundé Tél : 699 68 35 15/699 86 37 36	216 769 073	Trois (03) mois
2	Périphériques d'impression	Infructueux		

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 26 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
016/AONO/ASCNPD/ CIPM/2019	Conception et production du magazine « Service Civique Infos » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement	TMS INDUSTRIES SARL BP : 13509 Yaoundé, Tél : 697 251 135/677 929 978 N°RC : RC/YAO/2017/B/154 N° Contribuable:M021712602895B	8 826 795 FCFA	Trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

ADDITIFCOMMUNIQUE N°0001811/C/MINEPAT/SG/CIPM/2019, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000001547/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019, POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES STATION WAGON ET D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU MINEPAT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le lundi, 16 septembre 2019 est reportée au jeudi, 10 octobre 2019, à l'immeuble rose, Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des services de la Direction des Affaires Générales, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 05, Tél. : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 16 Septembre 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2320 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 0955-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg** du 02 Octobre 2019,La lettre commande relative à l'élaboration et la mise en place d'un plan de gestion des carrières et des compétences au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **APAVE Cameroun S.A**, BP : 438 Douala-Cameroun, Tel : (237) 233 42 31 97 / Fax : (237) 23343 03 94pour un montant de **quarante-huit millions soixante-dix-neuf mille deux cent quinze(48 079 215) F CFA TTC,** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 25 / C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
015/AONO/ASCNPD/ CIPM/2019	Travaux de réfection et équipements des bureaux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement	ETS PROTON SERVICES B.P: 8433 à Yaoundé, Tél : 677 743 925 / 699 285 089 N°R.C: RC/YAE/2018/A/65 N° Contribuable : P057812671699J	14 999 284 FCFA	Douze (12) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAB III/SG/STD/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DAO N°007/AONO/CIPM/CABAFIII/2019 POUR LA CONSTRUCTION DVN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ème

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes :

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2009/19 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU. Administrateur Civil Principal aux fonctions

du Préfet du Département de la Mifi :

Vu l'arrêté 00000195 /A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant "'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste

de Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat des établissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et des organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

vu l'avis d'appel d'offres N° 007/AV/CABAF lll/CIPMM /2019 du 21-08-2019;

Considérant le procès-verbal N°75/PV/RO/MIFI/CABAIII/ClPM/2019 du 19 septembre 2019 portant examen du rapport des experts et proposition d'attribution ;

DECIDE

Article 1er: Le marché objet de la consultation susmentionnée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit :

Ordre	Entreprise	Montant HT(FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS TOKAM	15 509 255	18 494 787	Trois(03) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera

BAFOUSSAM le 25 Septembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE FOKOUE

DECISION N° 12/D/AC/C.FKE/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°O8/AONO/C-F/SG/ACIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOKOUE, ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOKOUE
Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/ 408 du 9 décembre2011portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de passation

des Marchés ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2011/048 du 23 février 2001

portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N°373/CAB/PR du 06 Août 2012 portant nomination des responsables dans les Services déconcentrés des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le procès-verbal de la 16* session du 30 septembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune

de Fokoué ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-F/SG/ACIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOKOUE, ARRONDISSEMENT DE FOKOUE. DEPARTEMENT DE LA MENOUA.

DECIDE:

Article 1er : Le marché objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué à l'entreprise MALAIKA SARL, BP: 34234 Yaoundé; Tel: 673 159 756 / 698 028 143; Montant de soumission TTC: 16 000 000 F.CFA; Délai d'exécution: 90 Jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°13590/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 04 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2018 DU 03 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES ORDINATEURS COMPLETS DE BUREAU, DES SCANNERS, DES IMPRIMANTES, DES ONDULEURS, DES PARASURTENSEURS ET SERVEURS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PASZEP. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage,
Vu La Constitution ;
Vu La loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu L'Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du 26 juin 2014 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005/ L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication dudit Décret ; Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ; Vu Le Décret n° 2019 /002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ; Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ; Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ; Vu L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ; Vu La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ; Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ; Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ; Vu La Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ; Vu L'Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°06/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 du 03 décembre 2018 pour la fourniture des ordinateurs complets de bureau, des scanners, des imprimantes, des onduleurs, des parasurtenseurs et serveurs scolaires dans le cadre du PASZEP ; Vu Les offres des soumissionnaires ; Vu Le Procès-Verbal du 25/01/2019 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ; Vu L'Avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement du 12/09/2019.

DECIDE :

Article 1er : La société INTEK SARL est retenue pour la fourniture des ordinateurs complets de bureau, des scanners, des imprimantes, des onduleurs, des parasurtenseurs et serveurs scolaires dans le cadre du projet PASZEP.

REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	Délai d'exécution
N°06/AONO/ MINEDUB/ SG/ DPPC/ PASZEP/ CSPM/2018 du 03 décembre 2018	Fourniture des ordinateurs complets de bureau, des scanners, des imprimantes, des onduleurs, des parasurtenseurs et serveurs scolaires dans le cadre du PASZEP.	unique	Sté INTEK SARL	184 399 840	219 896 809	03 mois

Article 2 : le représentant de cette entreprise est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet PASZEP, pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 4 Octobre 2019

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0957-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 08/AONO/ADC/CIPM/2018 du 01/07/2019** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0154 -19/ADC/CIPM/se du 30 Août 2019.

DECIDE :

ARTICLE 1- les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 du 01/07/2019**,** pour la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,se présentent ainsi qu'il suit :
- **LOT N° 1:** Le marché relatif à la fourniture d'ordinateurs à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **PANESS Sarl,** BP 7786 Yaoundé, Tél : 699 68 35 15/699 86 37 36,pour un montant d**e deux cent seize millions sept cent soixante neuf mille soixante treize (216 769 073) F CFA TTC,** pour un délai de livraison de **trois (03) mois.**
- **LOT N° 2:** Périphériques d'impression, déclaré infructueux

ARTICLE 2 -Le Gérant de la société **PANESS Sarl**,est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.
ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 30 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N°016/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offre n°016/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 pour la conception et production du magazine « Service Civique Infos » de l'ASCNPD;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu les rapports des sous-commissions techniques d'analyses

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour la conception et production du magazine « Service Civique Infos » de l'ASCNPD, Budget Investissement de l'ASCNPD exercice 2019, imputation 2019 348 01 301 000 222 803.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
TMS INDUSTRIES SARL BP : 13509 Yaoundé, Tél : 697 251 135/677 929 978 N°RC : RC/YAO/2017/B/154 N° Contribuable:M021712602895B	8 826 795 FCFA	Trente (30) jours

Article 2 :
La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 29 / D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N°015/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET ÉQUIPEMENTS DES BUREAUX À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offre n°015/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 pour les travaux de réfection et d'équipement des bureaux à l'ASCNPD;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu les rapports des sous-commissions techniques d'analyses

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour les travaux de réfection et équipements des bureaux à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, budget Investissement de l'ASCNPD exercice 2019, imputation 2019 348 01 340 000 222 100.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS PROTON SERVICES B.P: 8433 à Yaoundé, Tél : 677 743 925 /699 285 089 N°R.C: RC/YAE/2018/A/65 N° Contribuable : P057812671699J	14 999 284 FCFA	Douze (12) jours

Article 2 :
La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0955-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu L'appel d'Offres National Restreint N° 06/AONR/ADC/CIPM/2019 du 18/06/2019 ;
Vu Les Rapports d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu La correspondance **N° 0153-19/ADC/CIPM/sedu 27Août 2019**dela Commission Interne de Passation des Marchés portant proposition d'attribution de la lettre commande.

DECIDE :

ARTICLE 1 –La lettre-commande relative à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de gestion des carrières et des compétences au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société **APAVE Cameroun S.A**,BP : 438 Douala Cameroun, Tel : (237) 233 42 31 97 / Fax : (237) 23343 03 94, pour un montant de **quarante-huit millions soixante-dix-neuf mille deux cent quinze(48 079 215) F CFA TTC,** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

ARTICLE 2-Le Directeur Général de la société **APAVE Cameroun S.A,** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2019/006/AMI/DG/DAP/CAMTEL DU 03 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT/CONSULTANT DEVANT ASSISTER CAMTEL DANS LA CONDUITE DE CERTAINES ACTIVITES LIEES AU CHAN 2020 ET A LA CAN 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

- Considérant la nomination d'un coordonnateur du Programme CAN à la CAMTEL par décision N° 057DG du 14 août 2019 ;
- Considérant les attributions du CCAN disposées par l'article 9 (1) de la décision N°471/DG du 30/08/2017 portant organisation et fonctionnement du programme CAN ;
- Considérant la publication de l'AMI N°2019/003/AMI/DG/DAP/CAMTEL du 09 juillet 2019 lancé pour le recrutement d'un expert/consultant chargé de coordonner pour le compte de CAMTEL, les activités et l'équipe liées au CHAN 2020 et à la CAN 202 ;
- En vue d'éviter tout conflit de compétence en la duplicité des attributions, le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) remplaçant celui N° 2019/003 suscité, est signé et lancé suivant les détails ci-après :

2. Objet

Le Directeur Général de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL), Maître d'Ouvrage, lance, en remplacement de l'AMI N°2019/003/AMI/DG/DAP/CAMTEL du 09 juillet 2019, le présent appel à manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un Expert/Consultant chargé d'assister CAMTEL dans la conduite de certaines activités liées au CHAN 2020 et à la CAN 2021.

3. Consistance des prestations

Dans le but de permettre à la CAMTEL de conduire à bien sa mission de service public et de bras séculier de l'Etat dans la mise à disposition des solutions des télécommunications relativement au CHAN 2020 et à la CAN 2021, il est nécessaire et urgent de faire appel à un expert/consultant chevronné et expérimenté pour mener à bien les activités ci-après :

- Représenter CAMTEL en tant que point focal, en mettant tout en œuvre pour impliquer le CCAN et son équipe, dans les commissions de suivi et de contrôle des travaux relatifs au CHAN 2020 et à la CAN 2021 auprès des structures telles que : la TASK FORCE, l'UTO, le MINSEP, le MINPOSTEL, le MINTOUL, le MINCOM, le MINHDU, le MINSANTE, la DGSN et toutes les autres administrations partenaires, entreprises, maîtrises d'ouvrage et AMO ;
- Organiser, planifier et livrer à bonne date, en collaboration avec le CCAN et son équipe, tous les travaux liés au CHAN 2020 et à la CAN 2021, et suivre toutes les procédures de paiement jusqu'à leur aboutissement ;
- Assister en cas de besoin le CCAN dans la programmation technique et budgétaire annuelle et pluri-annuelle du Programme CAN 2021 à soumettre à la validation de la Direction Générale, et le cas échéant, dans la supervision, le suivi de l'exécution et le contrôle des activités du PCAN 2021 ;
- Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Direction Générale se rapportant au CHAN 2020 et à la CAN 2021.

- OBJECTIF VISE

L'objectif global du présent recrutement est de permettre à CAMTEL de réussir à tout prix à jouer sa partition en vue de donner sa contribution à la réussite du CHAN 2020 et de la CAN 2021, quand on sait primordial l'apport des télécommunications pour ces deux compétitions continentales conformément aux exigences de la CAF. D'où la nécessité de l'apport d'un expert/consultant.

- RESULTATS ATTENDUS

- Défendre les intérêts de CAMTEL auprès des instances gérant lesdits évènements, au besoin avec la participation du CCAN et de son équipe;
    - Finaliser en vue de la signature par CAMTEL de tous les contrats CHAN 2020 et CAN 2021 en cours et à venir avec les différents Maîtres d'Ouvrage en collaboration avec le CCAN et son équipe;

- Permettre à CAMTEL, en collaboration avec le CCAN et son équipe, la réalisation concrète des prestations sollicitées notamment le raccordement à la fibre optique des centres d'intérêts du CHAN 2020 et de la CAN 2021, et l'exploitation des services des télécommunications VDI (Voix, Données, Images) ;

- Assister effectivement et efficacement le CCAN dans la gestion de ses missions.

- LES COMPETENCES SPECIFIQUES

L'expert ou le consultant devra justifier de la participation à au moins un (01) évènement similaire notamment la CANF 2016 déroulée au Cameroun et avoir servi dans une entreprise ou société publique ou parapublique au Cameroun dans la coordination d'une telle mission.

- LES QUALIFICATIONS A MOBILISER

L'expert ou le consultant de droit camerounais devra justifier par quelque document que ce soit les expériences suivantes :

- Avoir coordonné des opérations similaires au moins une fois ;
- Avoir occupé dans l'administration des fonctions au moins au niveau de directeur ou assimilé pendant au moins 3 ans ;
- Avoir géré les activités liées au moins une CAN notamment celle de 2016 jouée au Cameroun ;
- Avoir siégé dans le cadre des institutions de gestion des évènements similaires (TASK Force, Commissions de suivi, etc…) avec feuille de présence à l'appui.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tout individu de nationalité camerounaise ayant des compétences avérées dans le domaine en objet et justifiant des expériences enregistrées au Cameroun relativement aux prestations à réaliser.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous –Direction des Achats sise au 6 ème étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 au plus tard **le 18 OCTOBRE 2019 à 12 h, heure locale.**
Le dossier sera présenté dans une (01) enveloppe unique portant impérativement la **seule et unique** mention suivante :
« **APPEL A MANFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT/CONSULTANT DEVANT ASSISTER CAMTEL DANS LA CONDUITE DE CERTAINES ACTIVITES LIEES AU CHAN 2020 ET A LA CAN 2021.**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Direction ci-dessus.

6. Composition du dossier

1- Documents administratifs
Les pièces justificatives suivantes, qui seront accompagnées d'une déclaration de manifestation d'intérêt timbrée à 1000 FCFA, devront être produites en copie certifiée conforme à l'original ou en original datant de moins de trois (03) mois :

1- lettre de motivation dûment signée du candidat ;

2- déclaration sur l'honneur du candidat de se mettre exclusivement à la disposition de la CAMTEL au cas où il est retenu (timbrée à 1000 FCFA) ;

3- certificat de non exclusion ARMP ;

l'absence d'une des pièces administratives énumérées ci-dessus élimine d'office le Candidat.

2- Documents techniques
Les candidats doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations projetées :

1- L'expérience du candidat dans les missions similaires ;

(preuves d'avoir participé à une CAN, preuve d'avoir été coordonnateur d'un programme similaire, preuves d'avoir été directeur ou assimilé pendant au moins 3 ans, preuve d'avoir assister à au moins une réunion des entités de gestion de la CAN, etc ….)

2- Attestation de domiciliation bancaire au nom du candidat, dans au moins une banque agréée à la COBAC ;

3- Parapher et signer le présent avis qui vaut acceptation de la consistance de la mission.

7. Critères d'évaluation

– CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossiers administratif ou technique absents ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 sur 100.

– CRITERES ESSENTIELS

CRITERES	SOUS-CRITERES	POINTS
Références du candidat 55 pts	Preuves d'avoir participer à une CAN	15
	Preuves d'avoir été coordonnateur d'un programme similaire	17
	Preuves d'avoir été directeur ou assimilé pendant au moins 3 ans	11
	Preuves d'avoir assisté à au moins une réunion des entités de gestion de la CAN	12
Acceptation de la consistance de la mission 30 pts	Parapher et signer le présent avis	30
Présentation du dossier 15 pts	Bonne reliure	3
	Agencement des pièces selon l'ordre requis	4
	Intercalaires couleurs entre les pièces	6
	Existence d'une pagination	2
	TOTAL	100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation **une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront consultés de manière restreinte pour la finalisation du contrat.

8. Evaluation et publication des resultats

La liste de candidats retenus sera communiquée par voie de presse ou de correspondance individuelles.
Les candidats non retenus pourront, s'ils le souhaitent, retirer leur dossier dans les huit (08) jours qui suivent la publication des résultats.

YAOUNDE le 3 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N°00288/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/2019 POUR L'AUDIT DES CHARGES DE COMBUSTIBLE DANS LES CENTRALES THERMIQUES EXPLOITEES PAR ENEO ET DPDC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;

Vu le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 27/06/2019, pour l'audit des charges de combustible dans les centrales thermiques exploitées par ENEO et DPDC**.**

Vu les propositions d'attribution de marché ;

Vu le budget de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 27/06/2019, pour l'audit des charges de combustible dans les centrales thermiques exploitées par ENEO et DPDC est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Audit des charges de combustible dans les centrales thermiques exploitées par ENEO et DPDC	**CABINET D'ETUDE ET D'AUDIT COMPTABLE**	**19 616 625**	**02 mois**

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N° 114 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;

Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;

Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;

Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2013/092 du 03 Avril 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes entreprises, modifié et complété par le décret N°2013/297 du 09 septembre 2013

Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la

signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu Avis D'appel D'offres National Restreint **N° 004 /AC/MINPMEESA/APME/CIPM/2019 du 16 Août 2019 pour la fourniture et l'installation du matériel d'informatisation et de télécommunication (VSAT) pour les Centres d'Accompagnements des PME (CA-PME) à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) en procédure d'urgence phase 2 ;**

Vu Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 18 septembre 2019

DECIDE :

Article 1er – le soumissionnaire**Ets 2N,** est retenu pour **la fourniture et l'installation du matériel d'informatisation et de télécommunication (VSAT) pour les Centres d'Accompagnements des PME (CA-PME) à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) phase 2,** pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 846 684 (trente millions huit cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quatre) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

YAOUNDE le 30 Septembre 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°B290/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/2019 POUR L'AUDIT DES CHARGES DE COMBUSTIBLES DANS LES CENTRALES THERMIQUES EXPLOITEES PAR ENEO ET DPDC(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné. Il s'agit de :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
CABINET D'ETUDE ET D'AUDIT COMPTABLE	**19 616 625**	**02 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°B240/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES COÛTSDE CONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DU BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE.(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné. Il s'agit de :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
AUDITEC FOIRIER CONSULTING	22 182 885	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°B103/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/ 2019 POUR L'AUDIT CONTRADICTOIRE DES IMMOBILISATIONS NON JUSTIFIEES PAR ENEO EN 2013(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné. Il s'agit de :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
AUDITEC FOIRIER CONSULTING	27 138 915	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°B116/ARSEL/DG/REPMDO/ADJ1 DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES MODELES FINANCIERS ACTUALISES DES ANNEES 2010 À 2018 DE LA SOCIETE KPDC(FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2019).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné. Il s'agit de :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
CLS AUDIT CONSEIL	19 890 900	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2019 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 000114/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 Septembre 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observation
LOT UNIQUE	**Ets 2N**	31 999 000	**30 846 684**	**RAS**

Article 1er – le soumissionnaire**Ets 2N,** est retenu pour **la fourniture et l'installation du matériel d'informatisation et de télécommunication (VSAT) pour les Centres d'Accompagnements des PME (CA-PME) à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) phase 2,** pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 846 684 (trente millions huit cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quatre) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 30 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°0015/A/J09/SAEF DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, POUR LE SUIVI DES CHANTIERS ECOLES DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCÉDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous plis fermés contre récépissé à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, au plus tard le **02 Octobre 2019 à 11 heures précises** , et devront porter la mention : **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/P-AKGA/CDPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, *POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP4X4 DOUBLE CABINE POUR LE SUIVI DES CHANTIERS ECOLES DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (Procédure d'urgence).*** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou *(**Autorité Contractante**),* informe tous les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés, que d'importantes modifications ont été apportées audit Avis de Consultation notamment : ● La date de dépôt et d'ouverture des Offres initialement prévue le 02 octobre 2019 est reportée au 09 octobre 2019. **NB :** le lieu de dépôt des Offres est bel et bien : **Préfecture d'Akonolinga** (Service des Affaires Economiques et Financières). **Le reste sans changement**

AKONOLINGA le 2 Octobre 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE DE MENGANG

DECISION N°002/C-MENGANG/SG/CIPM-CMG/2019PORTANT DÉCLARATION INFRUCTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AON/-C-MENGANG/ CIPM-MG 2019 DU 31 MAI 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;

- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;

- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** portant modification et complétant certains dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang,

- Vu l'Arrêté**N°0000328/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2013** constatant l'élection de Monsieur AYIA Gabriel Bienvenu comme Maire de la Commune de Mengang,

- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

- Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National ouvert **N°008/AONO/C-MENGANG/CIPM-mg/2019 du 31 mai 2019** en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du château d'eau de Mengang, des forages des localités de NGOULEMAKONG, EKOUA, MEFOUBI, MENGOU et ATAN, Commune de Mengang, département du NYONG et MFOUMOU,

- Vu la lettre **N°012/L/CIPM-2019 du 02 juillet 2019** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mengang, siégeant lors de sa session du 24/06/2019, et relative au dépouillement de l'Appel d'Offre Ouvert N°008/AONO/C-MENGANG/CIPM-mg/2019 du 31 mai 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du château d'eau de Mengang, des forages des localités de NGOULEMAKONG, EKOUA, MEFOUBI, MENGOU et ATAN, Commune de Mengang, département du NYONG et MFOUMOU, Région du Centre, **déclaré infructueux** :

DECIDE

Article 1er : **LES TRAVAUX EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CHATEAU D'EAU DE MENGANG, DES FORAGES DES LOCALITES DE NGOULEMAKONG, EKOUA, MEFOUBI, MENGOU ET ATAN, COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, SONT DECLARES INFRUCTUEUX.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N° 017 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATIONN° 001/AC/P-AKGA/CDPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALDU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Maitre d'Ouvrage Délégué)** communique, conformément aux dispositions du Dossier **DE CONSULTATION N° 001/AC/P-AKGA/CDPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019, POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCALDU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

Vu la lettre de proposition d'attribution N°025/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 02 octobre 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

Le résultat dudit Dossier de Consultation se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	**ETS PRINCESSE NGONO** **Tél : 694 70 77 83**	**6 000 000 FCFA**	**6 000 000 FCFA**	**Délai de réalisation:** Un (01) mois. **Lieu d'exécution :** DDDDEVEL NM. **Obs. :**1er rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la lettre correspondant, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la règlementation en vigueur.

AKONOLINGA le 3 Octobre 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 26/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 SEPT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2019 DU 16 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL D'INFORMATISATION ET DE TELECOMMUNICATION (VSAT) POUR LES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PME (CA-PME) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE PHASE 2.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 000114/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 30 Septembre 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observation
LOT UNIQUE	**Ets 2N**	31 999 000	**30 846 684**	**RAS**

Article 1er – le soumissionnaire**Ets 2N,** est retenu pour **la fourniture et l'installation du matériel d'informatisation et de télécommunication (VSAT) pour les Centres d'Accompagnements des PME (CA-PME) à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) phase 2,** pour le montant Toutes Taxes Comprises de **30 846 684 (trente millions huit cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quatre) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 30 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N°00289/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES COUTS DE CONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;

Vu le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 25/06/2019, pour audit du coût de construction et de développement du barrage hydroélectrique de Memve'ele ;

Vu les propositions d'attribution de marché ;

Vu le budget de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 25/06/2019, pour l'audit des coûts de construction et de développement du barrage hydroélectrique de Memve'ele est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Audit du coût de construction et de développement du barrage hydroélectrique de Memve'ele	**AUDITEC FOIRIER CONSULTING**	**22 182 885**	**02 mois**

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N°00287/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 27/06/ 2019 POUR L'AUDIT CONTRADICTOIRE DES IMMOBILISATIONS NON JUSTIFIEES PAR ENEO EN 2013

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;

Vu le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 27/06/2019, pour l'audit contradictoire des immobilisations non justifiées par ENEO en 2013;

Vu les propositions d'attribution de marché ;

Vu le budget de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 27/06/2019, pour l'audit contradictoire des immobilisations non justifiées par ENEO en 2013 est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Audit contradictoire des immobilisations non justifiées par ENEO en 2013	**AUDITEC FOIRIER CONSULTING**	**27 138 915**	**02 mois**

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N°00290/D/ARSEL/DG/DAAFRH/CIPM/REPMDO/ADJ1/DU 01 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 DU 25/06/ 2019 POUR L'AUDIT DES MODELES FINANCIERS ACTUALISES DES ANNEES 2010 À 2018 DE LA SOCIETE KPDC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et autres entités publics;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;

Vu le décret N°2013/203 du 28 juin 2013 abrogeant les dispositions antérieures contraires au décret N° 99/125 du 15 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N°2010/200 du 23 juin 2010 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 27/06/2019, pour audit des modèles financiers actualises des années 2010 à 2018 de la société KPDC;

Vu les propositions d'attribution de marché ;

Vu le budget de l'exercice 2019 de l'ARSEL ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : la prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ARSEL/DG/DCEC/SDCT/CIPM/2019 du 25/06/2019, pour l'audit des modèles financiers actualises des années 2010 à 2018 de la société KPDC est attribuée ainsi qu'il suit :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Audit des modèles financiers actualises des années 2010 à 2018 de la société KPDC	**CLS AUDIT CONSEIL**	**19 890 900**	**02 mois**

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, L'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera :

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm